

DECLARATION LIMINAIRE ELUS C.G.T. AU COMITE TECHNIQUE DU 9/11/2021

La réforme de la Fonction Publique va lourdement impacter le statut, les déroulements de carrière, les rémunérations et les conditions de travail des agents territoriaux.

C'est pourquoi, dès le contenu de la dite loi connu, la C.G.T. a appelé les collègues à la mobilisation pour s'opposer à son entrée en vigueur.

Elle résulte de la politique ultra libérale conduite par les derniers gouvernements et notamment ceux aux affaires depuis l'élection de MACRON.

Elle s'inscrit pleinement dans un climat ambiant porté par un discours réactionnaire et totalement infondé qui veut, qu'il y ait trop de fonctionnaires, que ces derniers ne travaillent pas assez, qu'ils sont trop payés et protégés par un statut trop contraignant.

Le rôle primordial tenu par les agents de la fonction publique tend loué pendant le premier confinement serait-il déjà oublié !

Non, nous ne sommes pas des privilégiés et à l'inverse des orientations qu'induit une telle loi, nous exigeons 10% de travail en moins, 10% d'augmentation du point d'indice immédiatement et 10% d'effectifs en plus.

La réorganisation du temps de travail sur la base des 1607 heures annuelles prévue par la loi, comme si nous n'y étions déjà pas soumis comme l'ensemble des salariés, n'est qu'alibi pour remettre en cause nos droits notamment en matière de congés.

Par ailleurs, ce diktat Macroniste fait fi des prérogatives des élus locaux en matière de personnel et piétine allégrement le principe de libre administration des collectivités territoriales prévu par la Constitution.